



MAIRIE DE LÉE

64320 LÉE
TÉL. 05 59 81 79 28
FAX 05 59 81 83 23

-2023/63-06-

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 064-216405712-20231219-2023_63_06-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2023

Le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Lée, s'est réuni à la salle de réunion de la mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 15 décembre 2023 et transmise par voie électronique le 15 décembre 2023, et sous la présidence de ce dernier.

PRÉSENTS: Didier RIVIERE, Laurent BERGEROU, Maïté BALZANO, Adèle DUPÉ, Jean BERLANGA, Patrick CICCIA, Béatrice TROUILH, Jean-Marc VIALET, Gaëlle DOMINGUEZ.

PROCURATIONS : Jérôme CAZENAVE procuration à Adèle DUPÉ, Emmanuelle ROMANE : procuration à Maïté BALZANO, David BARADAT : procuration à Laurent BERGEROU, Patricia ISAFAMBA procuration à Didier RIVIERE, Marion JUNGAS : procuration à Gaëlle DOMINGUEZ.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Paul ELISSALDE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean BERLANGA.

Nombre de conseillers : 15

Présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Objet 6 : Demande de subvention au titre du Fonds de concours de la CAPBP – aménagement carrefour rue des Pyrénées et avenue du Bédat

Les jours ouvrés, environ 800 véhicules empruntent l'avenue du Bédat (étude du Département en 2019). Ce qui fait de cet axe l'un des plus fréquentés au sein de notre commune.

Le Carrefour Rue des Pyrénées/Avenue du Bédat permet aux riverains domiciliés dans une centaine de maisons individuelles d'accéder à cet axe.

L'aménagement du carrefour n'avait jamais été réalisé et un défaut de visibilité se faisait sentir en provenance de l'Ouest.

La municipalité a donc entrepris de faire l'acquisition de 30m² auprès d'un propriétaire riverain afin de réaliser un aménagement en pan coupé. Ce dernier a pour objectif d'accroître la visibilité, sécurisant ainsi les sorties des véhicules mais aussi les passages de piétons sur ce carrefour.

Dans le même temps, une sécurisation du talus et la construction d'un trottoir permettent de donner de la cohérence à cet aménagement, sur la rue des Pyrénées.

L'opération, étudiée par le cabinet ATEI, a été confiée, après consultation publique, à l'entreprise Sogeba.

Monsieur le Maire présente le plan de financement de ce projet et sollicite à ce titre un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées :

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

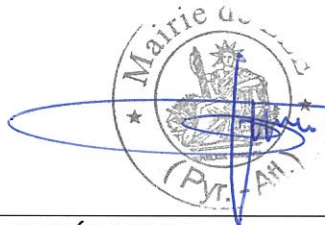
	€ HT
Amendes de police	10 000,00
Fonds de concours Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	14 502,12
Autofinancement (fonds propres)	23 838,28
Total	48 340,40

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération présentée,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter un montant de Fonds de concours (FDC) aussi élevé que possible auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention financière relative au FDC ou tout autre document correspondant au projet proposé.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lée, le 19 décembre 2023

Le Maire
Didier RIVIERE



Le secrétaire de séance



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 22 décembre 2023
Mise en ligne sur le site internet le 22 décembre 2023